



# L'AGRIVOLTAÏSME

Conjuguer agriculture  
et énergies renouvelables

## D'ici 2030, la France doit porter à 40% sa production d'électricité renouvelable.

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie prévoit ainsi environ **44 GW d'énergie solaire installés en 2028**, contre 20 GW aujourd'hui.

La raréfaction des terrains et des sites dégradés pousse la filière solaire à être innovante afin de trouver de nouveaux espaces.

Capacité photovoltaïque installée et objectif PPE



Dans le même temps, le monde agricole fait face à une crise sans précédent :

- **Une forte artificialisation des terres agricoles** (35 000 ha/an depuis 2010\*),
- **Des départs en retraite massifs** (40% des agriculteurs d'ici 2030, soit  $\frac{1}{4}$  de la surface agricole française\*)
- **Des productions agricoles de plus en plus menacées par les aléas climatiques.** D'ici 2050, dans certains territoires, le GIEC prévoit une augmentation de 60% des épisodes très chauds et un dérèglement de la pluviométrie.

\* Source Terre de Liens

L'agrivoltaïsme est à la confluence de ces deux enjeux que sont la production d'énergie et de denrées alimentaires.

Pionnier des énergies renouvelables et fort de son ancrage local, **VALOREM souhaite contribuer à la transition agroécologique des territoires**, via l'accompagnement de projets agrivoltaïques.



## L'AGRIVOLTAÏSME

L'agrivoltaïsme conjugue agriculture et production d'électricité sur une même surface, participant ainsi à la transition agricole et énergétique.

Les projets donnent la priorité à l'activité agricole. Ils sont conçus selon les besoins des agriculteurs (implantation, espacement et hauteur des panneaux...). Plusieurs types de productions sont possibles.



©VALOREM

Parc agrivoltaique de DEM&TER - Septembre 2024



**Cultures inter-rang :**  
maraîchage, grandes cultures...



**Cultures sous panneaux mobiles :**  
arboriculture, petits fruits...



**Revalorisation des friches**  
au service de l'installation d'agriculteurs



**Élevage :**  
pâturage ovin, pâturage bovin, parcours de volailles...



Véritable levier pour sécuriser la production agricole, l'agrivoltaïsme est indispensable pour accélérer la transition énergétique.

## Les atouts d'un projet agrivoltaïque dans la transition agricole



### RÉSILIENCE DE L'ACTIVITÉ POUR LES AGRICULTEURS



Diversification des cultures et sécurisation des revenus



Protection contre les aléas climatiques



Réduction de l'irrigation et de l'excès d'ensoleillement grâce à l'ombrage

### RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Relocalisation de la production agricole



Modes de production plus respectueux de l'environnement

### AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE



Renforcer la production et la distribution locale de fruits et légumes

## DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX POUR LES TERRITOIRES



Dynamiser le territoire et créer de nouvelles filières



Favoriser l'entraide et la création de structures coopératives



Contribuer à l'installation de jeunes agriculteurs



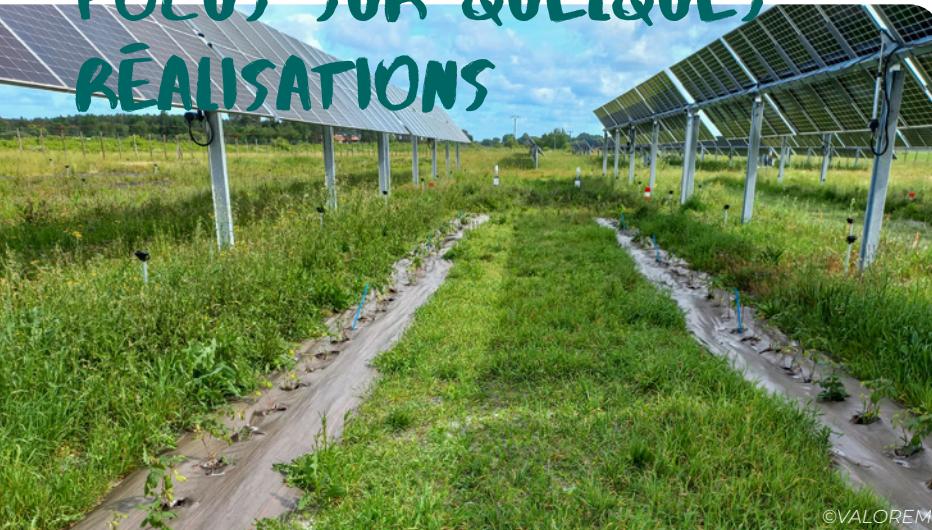
Proposer de nouveaux revenus aux collectivités en participant à l'économie du projet

## L'AGRIVOLTAÏSME SELON LA RÉGLEMENTATION

- Les modules photovoltaïques doivent être situés sur **la même surface de parcelle que la production agricole**.
- **Le parc solaire doit apporter des services** tels que l'adaptation au changement climatique, la protection contre les aléas climatiques, l'amélioration du potentiel agronomique ou l'amélioration du bien-être animal.
- Le projet agrivoltaïque doit **garantir à l'agriculteur un revenu durable et une production agricole pérenne**.



# FOCUS SUR QUELQUES RÉALISATIONS



©VALOREM

## Plateforme expérimentale DEM&TER (40)

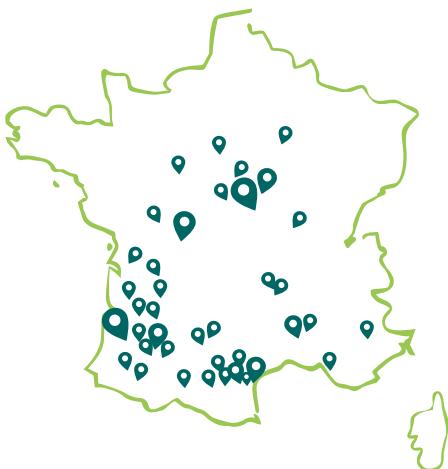
Essais de cultures de fourrage et autres végétaux

Puissance : 250 kWc

Suivi agronomique réalisé par INRAE et INVENIO

Mise en service : 2024

Nos projets agrivoltaïques



 Développer un projet agrivoltaïque, c'est l'opportunité pour moi d'engager une diversification de mes cultures et de pérenniser mon activité. 

Hervé, producteur à Brocas (40)

 **L'agrivoltaïsme est un moyen efficace de maintenir l'agriculture là où le risque de désertification rural est grand !** 

Patrick, agriculteur à La Tour Blanche (24)

## La Tour Blanche (24)

Pâturage ovin et haie fruitière

Surface clôturée : 8,6 ha

Puissance : 5 MWc

Production : 6,4 GWh/an

Suivi agronomique réalisé par INRAE

Mise en service : 2021



©Bullit

## Des partenaires du monde agricole

**INRAE**



En septembre 2022, **VALOREM** et **INRAE** ont signé un accord de collaboration de recherche visant à étudier le comportement de différents végétaux et identifier les mieux adaptés au photovoltaïque, aux conditions météorologiques ou pédoclimatiques...

Cette collaboration participe à la création de données inédites et fiables sur l'agrivoltaïsme.

Ce projet de recherche est lauréat du programme France Relance, soutenant les actions R&D à fort impact.

Depuis 2023, VALOREM est également membre du Pôle National Recherche, Innovation, Enseignement en agrivoltaïsme (PNR-AgriPV).

INRAE est le 1<sup>er</sup> institut de recherche mondial spécialisé dans l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Siège social

**VALOREM**

213, cours Victor Hugo  
33323 Bègles Cedex  
Tél. 05 56 49 42 65



[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)  
[contact@valorem-energie.com](mailto:contact@valorem-energie.com)

  
**VALOREM**  
L'ÉNERGIE D'AGIR

# L'AGRIVOLTAÏSME

## Au service des agriculteurs !

### VALOREM, UN SPÉCIALISTE DU SOLAIRE

Créé en 1994, VALOREM est un **groupe français indépendant**, producteur d'énergie verte.

Aux côtés des territoires, VALOREM **développe, construit et exploite** des centrales solaires (sol, toiture, ombrière), des parcs éoliens... Entreprise à mission, VALOREM oeuvre à une **transition énergétique durable et solidaire**;

Essentiel pour accélérer la transition énergétique, l'agrivoltaïsme constitue **une opportunité de diversifier votre activité**. Pour s'assurer d'un projet agricole solide, VALOREM travaille **en lien étroit avec l'agriculteur, en intégrant ses besoins et ses priorités**.



### NOS RÉFÉRENCES SOLAIRES EN FRANCE

- **2400 MWc** en développement, dont **1920 MWc** en agrivoltaïsme (~100 projets)
- **194 MWc** en exploitation (26 parcs)

Parcs appartenant à VALOREM (en partie ou en totalité) ou issus de son développement



### NOTRE EXPERTISE :

**CONCEPTION DU PROJET  
CONSTRUCTION  
EXPLOITATION-MAINTENANCE**



### LE DÉMONSTRATEUR AGRIVOLTAÏQUE DEM&TER EN EXPLOITATION DEPUIS 2024

Pour accélérer la R&D dans l'agrivoltaïsme, VALOREM a conçu un démonstrateur avec les acteurs locaux.

- Exploitation agricole à Losse (40)
- 2 hectares / 250 kWc de puissance
- Framboise, asperge, luzerne, soja
- Sous panneaux solaires mobiles
- Suivi par INRAE et INVENIO

[demeter-agrivoltaisme-landes.fr](http://demeter-agrivoltaisme-landes.fr)

Scannez pour accéder au site internet dédié



### LES CRITÈRES D'UN BON PROJET AGRIVOLTAÏQUE

#### TYPES DE TERRAINS au sens urbanisme



##### NATUREL

Éviter les boisements, zones humides et Natura 2000



##### AGRICOLE

Prioriser les terres de faible qualité agronomique, friches, jachères, prairies permanentes, anciennes terres agricoles

#### ORIENTATIONS & PENTES

- Sud > pentes jusqu'à 15%
- Nord > pentes jusqu'à 3%

Vos terrains ont plusieurs pentes et orientations ? Discutons-en !



#### SURFACE EXPLOITABLE



##### Minimum 20 ha (~15 MWc)

pour des terrains naturels ou agricoles

##### Minimum 3 ha (~3 MWc)

en friche industrielle

Taille critique selon les tarifs de vente de l'électricité et la rentabilité visée

#### DISTANCE AU RACCORDEMENT

Ratio maxi. de 1km/3MWc. Par exemple :

- Ligne électrique 20kV à moins de 1 km pour 3 ha
- Poste source à moins de 7 km par la route pour 20 ha



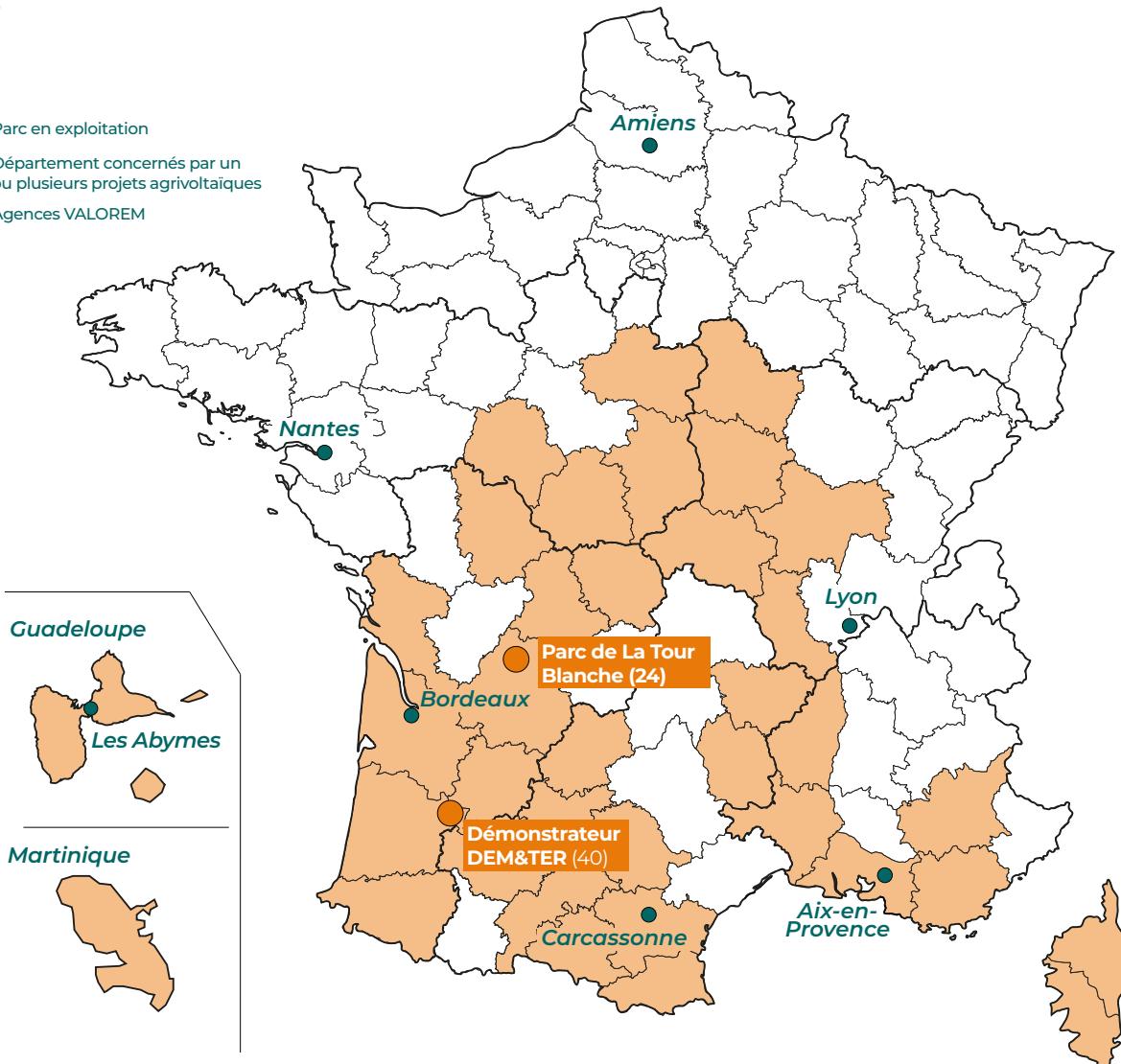
**Un exploitant agricole motivé !**



# NOS PROJETS AGRIVOLTAIQUES EN DÉVELOPPEMENT ET EN EXPLOITATION



- Parc en exploitation
- Département concernés par un ou plusieurs projets agrivoltaïques
- Agences VALOREM



©VALOREM Sept. 2025

## PROJETS AGRICOLES ACTUELLEMENT À L'ÉTUDE



**Grandes cultures**  
Fourrage, luzerne



**Arboriculture fruitière et trufficulture**  
Grenades, kiwis, fruits rouges, truffes



**Élevage**  
Ovin, bovin, volaille, porcin



**Maraîchage**  
sous serres agrivoltaïques

**ÉCHANGEONS  
SUR  
VOTRE PROJET !**

**VALOREM Siège Social**  
213 cours Victor Hugo 33 180 Bègles  
[jean-luc.lafargue@valorem-energie.com](mailto:jean-luc.lafargue@valorem-energie.com)  
Tél. 06 21 30 20 74  
[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

→ Pensez aussi à  
solliciter les conseils  
de votre Chambre  
d'Agriculture !

